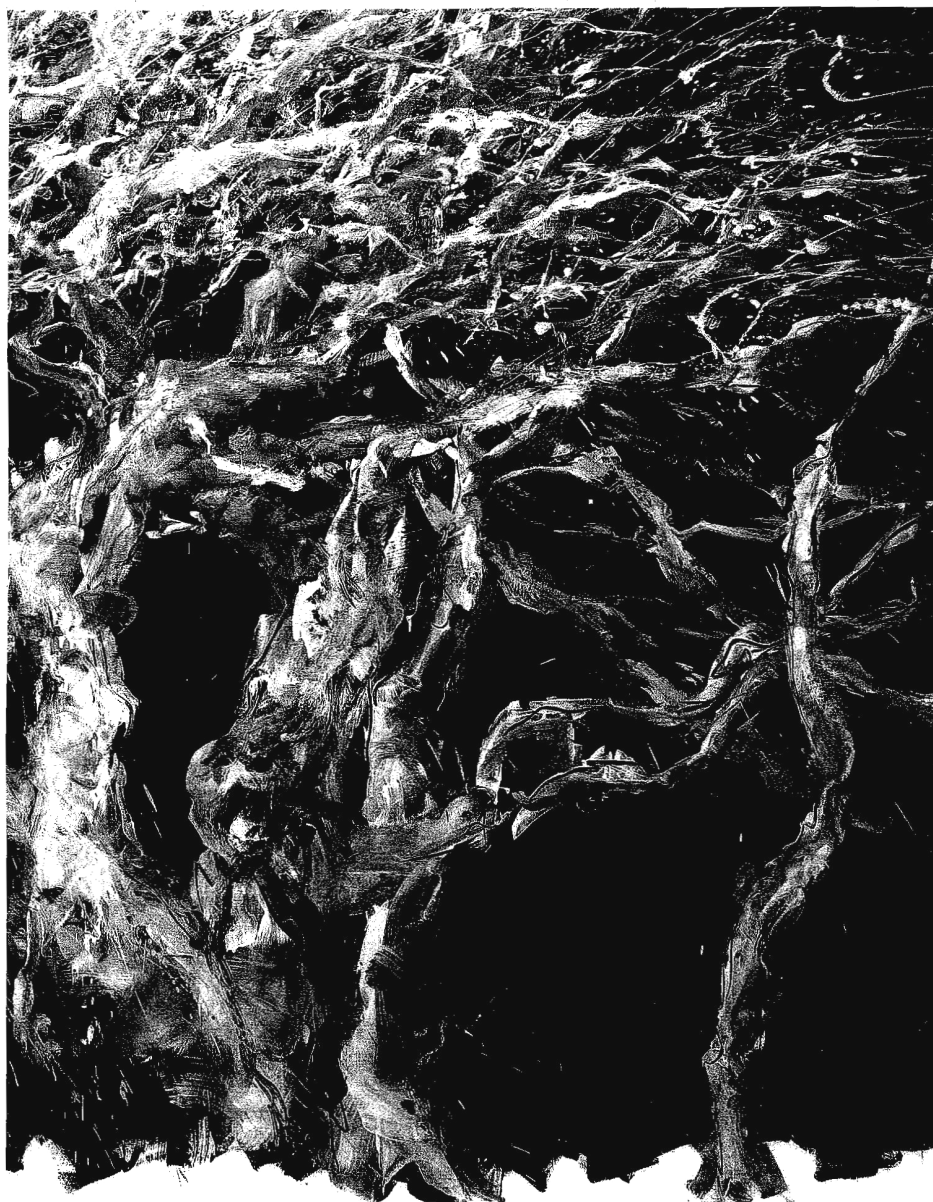


ANTIDOTE

Snyphen
Union
Syndicale
Solidaires



MENACES SUR LE CODE FORESTIER

JOURNAL D'EXPRESSION LIBRE DES PERSONNELS FRANC-COMTOIS
DU SYNDICAT NATIONAL DES FORETS ET DE L'ESPACE NATUREL

Septembre 2014
n° 101

SOMMAIRE

	Page
Editorial	1
L'automne s'ra chaud, l'automne s'ra chaud	2 - 3
En écho aux réducteurs de têtes	4 - 5
ONF 2.0	6 - 7
L'ATDO, outil de promotion des contrats d'approvisionnement	8 - 9 - 10
CAP, CTT, CTC	11
Brèves	12 - 13
Une grève et des rêves	14 - 15
Un monde du travail qui se déshumanise	16 - 17
Depuis si longtemps	18 - 19
Carte postale du bassin d'Arcachon : inépuisable pin des landes	20 - 21



Après plus de 30 ans passé à l'ONF en tant que Secrétaire, principalement sur le site de Lure, Marie-Odile CUNAT nous a quitté. Nous nous souviendrons d'une personne très attachante, souriante, à l'écoute et soucieuse des autres. Nous avons une pensée pour ses proches et particulièrement pour sa fille Laetitia BOURQUARD, secrétaire dans les bureaux ONF de Montbéliard.

EDITORIAL

Les forêts publiques sont à nouveau en danger. L'histoire nous prouve que la gestion des forêts publiques n'a pas été un long fleuve tranquille. La forêt a de tout temps été convoitée. Si convoitée qu'elle dût être réglementée : "*Les Maîtres des Eaux et Forêts enquerront et visiteront toutes forêts et bois et feront les ventes qui y sont à faire en regard de ce que lesdites forêts et bois se puissent perpétuellement soutenir en bon état*" (Brunoy 1346). La gestion durable était née.

En 1669 Colbert rend l'aménagement forestier obligatoire, l'ancêtre du Code Forestier. Cependant, dès 1760 le gouvernement adopte une conception libérale de la forêt qui conduit à la redistribution des propriétés forestières et à la libération des exploitations. Une politique qui se révélera néfaste pour la forêt, qui sera surexploitée, pillée jusqu'à arriver à un taux de boisement de 10%.

Heureusement la création du Code Forestier, de l'Administration des Eaux et Forêts, puis de l'ONF, avec l'apport du FFN, permettent d'inverser la tendance et de reconstituer le capital forestier. Aujourd'hui la forêt française représente 30 % du territoire.

A chacune de ses visites, Raul MONTENEGRO, professeur à l'Université de CORDOBA en Argentine, bien connu des forestiers franc-comtois, s'émerveille de la beauté et de la richesse de notre patrimoine, et nous encourage à défendre le maillage territorial qui fait la force de notre établissement. Pour lui, avoir une présence au plus près du terrain est primordial pour le maintien d'une forêt équilibrée, mais aussi pour le partage des connaissances et des informations. Pour nous, cette présence doit être garantie par un établissement dont l'intérêt général et la gestion durable sont les principes fondateurs.

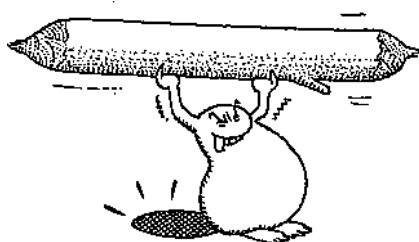
Une plaquette actuellement distribuée par l'ONF rappelle que la gestion durable des forêts publiques est un enjeu économique, environnemental et social. Espérons que dans les négociations qui vont s'ouvrir avec l'Etat, les COFOR et l'ONF, les questions environnementales et sociales auront autant de poids que l'aspect économique.

Quant à nous, ne baissons pas les bras : la forêt mérite que nous nous battions pour elle. La journée du 25 septembre fut belle et les espoirs sont encore permis.

Plus que jamais, nous comptons sur vous pour défendre les valeurs partagées par toutes les forestières et forestiers de France.

Quelle forêt pour nos enfants ?

Véronique Barralon



L'AUTOMNE S'RA CHAUD, L'AUTOMNE S'RA CHAUD

Lors de l'annonce de projet d'augmentation des frais de garderie et de la taxe à l'hectare ; sensation de revivre une situation déjà connue. Ce n'est pas la première fois qu'une telle annonce est faite. Les fois précédentes, déjà, le gouvernement avait reculé partiellement devant la fronde des communes forestières. Pour compenser un nouveau désengagement de l'Etat, c'est l'ONF qui devra donc faire des économies. Une fois encore, les personnels et la forêt, par le biais des suppressions de postes, vont payer le prix de cette politique. La menace sur le Régime Forestier est plus forte que jamais.

Les contrats de plan se ramassent à la pelle

Le COP (contrat d'objectifs et de performance) en cours 2012 - 2016, est toujours en phase de réflexion et il est déjà remis en cause par les annonces du gouvernement.

En effet le premier scénario des suppressions de postes, consécutives au COP 2012 -2016, a été rendu caduc par la délibération du conseil d'administration de juin 2013.

Depuis, suite à de longues négociations au niveau national, le SDO (Schéma Directeur d'Organisation) est apparu mais ce dernier, en cours de préparation au niveau DT, pourrait déjà être, lui aussi, hypothéqué par les exigences de Bercy.

En effet le retrait provisoire du projet du Ministère des Finances sur l'augmentation des frais de garderie et de la taxe à l'hectare a été obtenu.

Mais les 20 millions d'euros que l'Etat souhaitait économiser sur son budget 2015 seront supportés par l'ONF au lieu des Communes Forestières.

De plus, l'Etat va lancer dès octobre les négociations sur le prochain contrat de plan qui va donc être anticipé d'un an. La question de l'augmentation des frais de garderie sera donc débattue avec les COFOR dans le cadre du futur contrat. Le retrait du projet de Bercy n'est donc que provisoire.

La menace sur le Régime Forestier plane toujours.

NE NOUS LAISSONS PAS ALLER AU DÉFAITISME.
NOUS NE SOMMES NI DANS LE SECTEUR AÉRIEN,
NI DANS CELUI DU TOURISME, NI DANS LES
NOUVELLES TECHNOLOGIES, NI DANS LA RÉASSURANCE,
NI DANS LA PUBLICITÉ, NI DANS LA
PRESSE, NI ...



Y'a dla rumba dans l'air

Il y a fort à parier que l'Etat, en demandant un contrat anticipé, souhaite redéfinir les modalités de ce dernier avec de fortes économies à la clé.

Plusieurs pistes sont possibles : redéfinition de nos missions (privatisation de missions rémunératrices, abandon des missions non rentables, repli sur le Régime Forestier strict ...), suppressions de postes, contributions des communes.

Pourtant les attentes sont nombreuses et fortes par rapport à l'ONF et notre rôle est primordial sur de nombreux sujets (long terme, dérèglement climatique, bois énergie, eau, filière bois, biodiversité...) et l'Etat ne donne pas les moyens à l'ONF d'accomplir ses missions essentielles.

De plus, le message envoyé aux communes est désastreux. Elles ont un an de sursis mais dans un an que va-t-il se passer ?

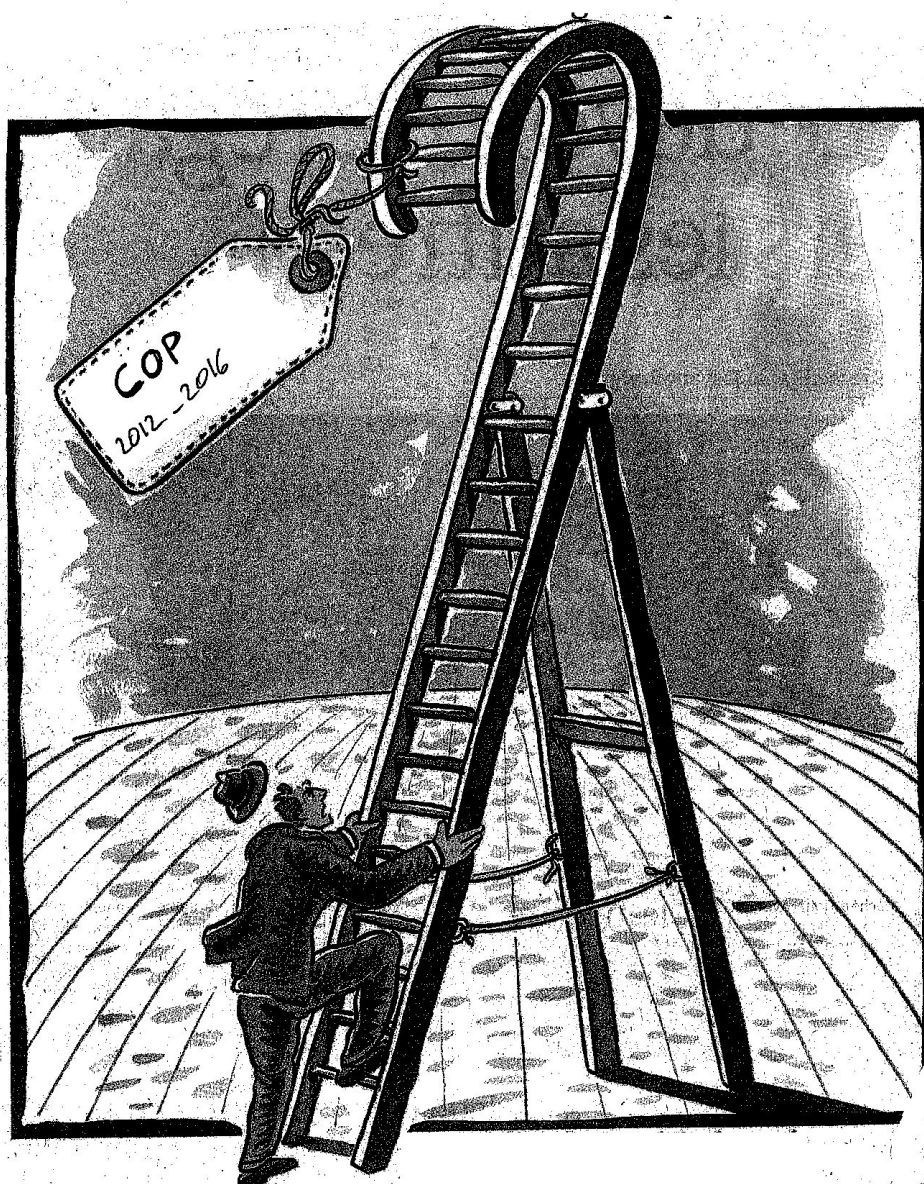
A chaque fois que l'Etat a envisagé de faire participer les communes plus fortement au budget de l'ONF, ces dernières se sont battues contre. A chaque fois, elles ont relativement réussi. Si cette fois l'Etat veut se désengager significativement du budget de l'ONF, le pire est à craindre pour le régime forestier car le soutien des communes aux personnels de l'ONF ne durera pas. Entre payer plus et soutenir les emplois à l'ONF, le choix des COFOR sera vite fait.

D'autant plus que beaucoup d'élus se posent sérieusement la question de confier la gestion de leur forêt à un gestionnaire privé.

Ce ne sont pas seulement les annonces de Bercy qui amènent les municipalités à réfléchir mais un ensemble de choses : la dette de l'Etat qu'il faut réduire, le désengagement généralisé de l'Etat, le démembrement des services publics, les suppressions de fonctionnaires et en parallèle l'augmentation des frais de garderie, de l'ATDO, de la taxe à l'hectare mais aussi des forestiers de plus en plus clairsemés et donc une baisse de la qualité du service rendu.

Tous ces facteurs conduisent les élus à se demander si l'ONF est toujours le meilleur gestionnaire pour leurs forêts.

Nous devons être plus vigilants que jamais si nous souhaitons que le Régime Forestier perdure.



EN ECHO AUX REDUCTEURS DE TETES

Les exemples abondent de la dérive du métier de forestier et de sa transformation en commis de bois. Face au client-roi la direction lamine tous les jours un peu plus les possibilités d'intégrer des composantes sociétales et environnementales à nos pratiques. En forêt comme ailleurs le temps se raccourcit. Un ingénieur forestier suisse P. Junod nous rafraîchit opportunément la mémoire.

Les formations proposées aux forestiers dans les catalogues, aussi bien au niveau national que local, constituent un bon indicateur de la façon dont la direction considère notre métier et aussi de ce qu'elle veut faire de nous. Il est surprenant de constater la quasi disparition en vingt ans de toute formation permettant une approche ouverte et multifactorielle de la forêt qui permette une approche intégratrice des milieux. Avec la prise en charge croissante de tâches de saisies rendue possible par la généralisation de la micro-informatique, c'est plutôt à une bureaucratisation du temps de forestier de terrain que nous assistons. En soi ce ne serait pas critiquable, mieux vaut en effet saisir les données à la source, mais tout le temps passé sur un écran, c'est autant d'attention en moins portée aux forêts. L'arborescence et la logique de la transmission des données fabrique en outre une nouvelle et inquisitoriale centralisation, normalise des milieux par nature complexes et produit une culture hors sol et hors société des forêts. La prolifération de guides sylvicoles, théoriques et peu adaptés aux situations locales particulières vient accentuer cette tendance et rend difficile tout partage serein des connaissances.

Nos voisins Suisses auxquels nous avons rendu visite, en réponse aux inquiétudes et demandes sociales de la société d'aujourd'hui, envisagent l'action des forestiers de la façon suivante : « Lorsqu'ils accomplissent leurs tâches et en cas de conflit d'intérêt, l'Etat et les Communes privilégient les intérêts des générations futures. Ils prêtent une attention particulière aux exigences du développement durable et au maintien de la biodiversité ». Ils osent même affirmer, quel culot ! que la beauté et l'harmonie d'une forêt se mesure également au plaisir qu'ont les forestiers à pratiquer la sylviculture. Inutile de préciser que cette remarque devient informulable une fois la frontière franchie tant les aigreurs, les non-dits et l'organisation de l'ONF entravent les bonnes pratiques.

Les spécialistes restent les spécialistes, la forêt doit cracher du bois, les contrats c'est bien même si avec on perd du fric, et chacun de défendre bec et ongles son petit fauteuil !



Pourtant au fond des bois j'entends encore comme une drôle de petite ritournelle :

Marteler c'est observer ! Marteler c'est décider ! Marteler c'est expérimenter !

Marteler c'est vulgariser les connaissances !

Marteler c'est renforcer les consciences forestières !

Marteler c'est récolter les fruits du patient travail des devanciers !

Marteler c'est soutenir !

Marteler c'est préparer l'écrin forestier du 22^e siècle !

Marteler c'est le plus attachant et le plus efficient travail du forestier !

Nous vous souhaitons à tous une belle campagne de martelages.

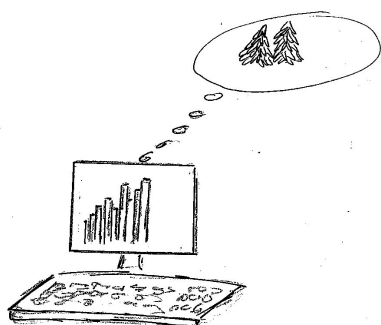


ONF 2.0

Guides de sylviculture, normes, ITTS, référentiels, outils de diagnostics, Teck...

Pour être un forestier, version ONF 2014, plus besoin d'avoir le sens de l'observation. Il suffit de savoir lire un tableau à plusieurs entrées, mettre son cerveau sur OFF, rester dans la norme (de sylviculture) et taper comme un sourd (sur le clavier ou avec un marteau).

Une idée dépassée du métier ?



Le métier de forestier c'est de l'observation, de la pratique, de l'expérimentation, du bon sens et bien d'autres choses. Mais le bon sens cela ne s'apprend pas et l'expérience non plus, cela vient avec le temps. Malheureusement pour la forêt le temps est compté désormais, quand un peuplement atteint les 40-45 cm de diamètre en début d'aménagement on pense déjà à son renouvellement.

J'ai beaucoup de mal avec les normes, peut-être parce que ça rime avec dogme. La sylviculture hyper dynamique par exemple qui est prônée à la faveur de chaque nouveau guide de sylviculture me questionne beaucoup et m'effraie.

Nous travaillons sur des échelles de temps si longues que les modèles proposés n'ont forcément pas pu être testés en temps réel. Nous n'avons pas un recul suffisant pour en tirer toutes les conclusions. Il suffit de voir les fentes de croissance, dans les jeunes peuplement de résineux éclaircis de manière dynamiques pour s'en convaincre. Quant une tige sur trois parfois est déjà fendue à 15 cm de diamètre, l'avenir, ou tout du moins la qualité du peuplement, est fortement remise en cause.

Le forestier d'aujourd'hui a perdu beaucoup d'autonomie par rapport à celui d'hier. Les normes, les ITTS et les guides de sylviculture nous enferment dans des carcans dont il est difficile, voire impossible de sortir. Citons pour exemple le cas des travaux où nous sommes passés d'un extrême à l'autre, à savoir d'une sylviculture par triage à une sylviculture par DT.

Pourtant la diversité des stations forestières et des situations, les difficultés des exploitations de bien des forêts de la région devraient nous inciter à multiplier les solutions et les itinéraires au lieu de vouloir tout uniformiser.

Si j'avais su...

Quand j'ai passé le concours pour être forestier je me souviens d'un paragraphe dans un fascicule, sur le fait que le métier d'agent était « actif et pénible... ». Je pensais que c'était au niveau physique, que le métier nécessitait une forte dépense d'énergie. Au début c'était bien de cela dont il était question puisque j'ai débuté il y a une vingtaine d'année. Au fil du temps la pénibilité n'est plus la même, c'est plutôt l'informatique rébarbative et chronophage qui rend, entre autre, le métier pénible.

Les personnels de terrain se servent épisodiquement des divers logiciels qui existent à l'ONF, Teck version travaux et maintenant ATDO, Tabsam, Marculoc et d'autres encore. Il leur faut donc passer beaucoup de temps sur ces outils puisque leur utilisation est assez rare. Les forestiers usent une partie de leur matière grise à se rappeler comment remplir les logiciels.

Il serait plus intelligent, plus valorisant et plus bénéfique que ces derniers utilisent leurs neurones lors des martelages ou de l'élaboration des aménagements par exemple.

Parlons sylviculture au lieu de parler informatique. L'informatique devrait être un outil qui aide à la gestion des forêts.

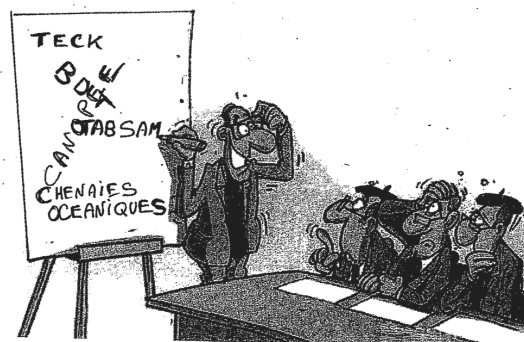
C'est désolant de gaspiller autant de temps et d'énergie à alimenter des bases de données qui, la plupart du temps, ne servent pas à la gestion quotidienne de la forêt.

Je me demande si la direction connaît bien ses personnels. On a supprimé en masse des administratifs dont la saisie de données sur informatique est une des spécialités, pour confier leur travail à des personnels techniques dont la spécialité n'est pas l'informatique mais la forêt.

Génération Game Boy

J'ai récemment appris que Tabsam avait une nouvelle fonction. Pour les peuplements classés dans le groupe jeunesse, il suffira de renseigner la hauteur des tiges à l'année N, puis chaque année le logiciel ajoutera virtuellement 0.5m à votre hauteur de peuplement, quand la hauteur théorique du passage en première éclaircie sera atteint, le Zinzin vous préviendra. Je n'ai pas bien compris comment vous serez prévenus, peut-être un mail avec copie au chef d'UT et au chef du service bois, ou directement un mail au conducteur de l'abbateuse avec copie à M^oCalvi. Le forestier hors-sol ce n'est pas pour demain, c'est pour aujourd'hui. Le terrain c'est dépassé, on perd du temps et on risque de croquer ses bottes.

Parlons sylviculture au lieu de parler informatique. L'informatique devrait être un outil au service de la gestion des forêts, au final ce sont les personnels qui sont au service de l'informatique.



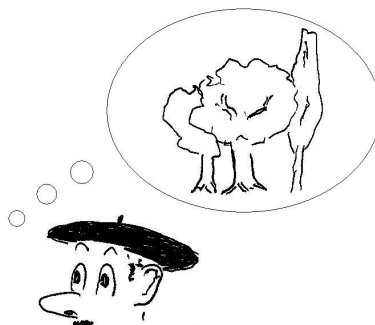
Le paragraphe du rêveur

En matière de gestion forestière il faut régulièrement se remettre en cause car il n'y a pas de formule magique et surtout pas d'équation parfaite. La forêt n'est pas faite pour les mathématiciens et les statisticiens. Nous travaillons avec la nature qui change sans cesse, sans parler du dérèglement climatique.

La gestion à long terme devrait nous inciter à faire preuve de modestie. Un arbre planté aujourd'hui sera peut-être récolté en 2140 et dans certains coins du Haut-Jura en 2200 ou 2300.

J'aime bien l'idée que cela me dépasse, que je ne puisse pas tout maîtriser.

Mais comment donc nos prédécesseurs ont-ils réussi à nous transmettre de belles forêts sans les outils magiques que sont les guides de sylviculture et autres dogmes sylvicoles ? Cela tient vraiment du mystère.



« I have a dream... »

L'ATDO, OUTIL DE PROMOTION (très cher) DES CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT

Il y a quatre ans dans le numéro 84 d'Antidote, nous dénoncions la dérive mercantile de l'ONF en comparant notre établissement à une grosse coopérative forestière, à une structure au service de la filière bois et non de ses partenaires que sont les communes. Les services apportés pendant des décennies se transformant en prestations marchandes de plus en plus chères. Cette orientation est malheureusement confirmée par la nouvelle version de l'Assistance Technique à Donneur d'Ordre (ATDO).

Une très mauvaise version adoptée par la Direction, sans aucune concertation avec la base, et qui, comme trop souvent, réserve son lot d'approximations, de mauvaise foi, de lourdeurs bureaucratiques, de déploiements anachroniques. Explications.

Se plier aux exigences de la filière aval (qui avale ?)

Les principaux acheteurs et notamment scieurs locaux tapent, depuis quelques temps, du poing sur la table en disant qu'ils en ont assez de dépendre d'une offre de bois aléatoire, hétérogène, aux prix trop fluctuants. Ils s'en prennent aux ventes de bois sur pied, à la concurrence qu'il faut réduire, aux entreprises qui exportent leurs bois en Chine ou ailleurs (comme si le marché des plaignants était purement hexagonal et leur vertu, irréprochable).

En d'autres termes, il faut développer les contrats d'appro, qui aujourd'hui restent confidentiels dans les grumes feuillues (2.7 % des volumes). Et qui dit contrats d'appro, dit bois façonnés. C'est du moins une première étape.

Il n'en faut pas plus pour que les services Bois de l'ONF se fassent les promoteurs de ce type de vente. Leur discours est très clair : il faut répondre à la demande de la filière aval et lui fournir des volumes constants, des produits calibrés, etc...

En voulant développer les bois façonnés, leur préoccupation aurait pu être d'améliorer la qualité des exploitations, les conditions de travail d'ETF locaux et les recettes des propriétaires en valorisant véritablement la ressource (notamment par le tri des essences). Il n'en est rien. Pour eux, la forêt est une usine à bois et non un milieu dans lequel on s'efforce de limiter l'impact de l'activité humaine.

L'ONF réduit son offre de prestations



Pendant 10 ans, l'ONF a proposé des prestations d'assistance, de cubage, de classement « à la carte » qui semblaient convenir aux communes. Mais pour la Direction, « *le référentiel de tarifs était trop complexe, les prestations partielles avaient des contours trop flous, le tout ayant une lisibilité mauvaise* ». Ainsi dans le feuillu, bien que sollicitée par la majorité des propriétaires, la prestation de cubage seul (avec ou sans classement), gênait nos cadres. Ils ne comprenaient pas que les agents, en plus du cubage, désignent les chemins de débardage, les places de dépôts, donnent des consignes de tri des essences, marquent les découpes.

En d'autres termes, lorsqu'une commune n'avait pas adopté l'assistance ONF, l'agent responsable de la coupe ne devait pas suivre l'exploitation, il devait ignorer l'ETF et devait cuber sans marquer de découpes. Position absurde.

Une augmentation brutale de l'appui ONF

Avec la nouvelle formule, la commune a deux options : soit elle choisit l'ONF pour une prestation complète comprenant l'assistance, le cubage et le classement, soit elle choisit de réaliser « ces étapes seule ».

En ce qui concerne les grumes feuillues, le tarif passe, du fait de l'absence de choix, de 1.5 euros/m³ pour le cubage seul à 4 euros/m³ pour l'assistance technique soit 266% d'augmentation. Selon les Agences, entre la moitié et les trois quarts des communes sont concernés par cela sauf si elles choisissent de s'affranchir de l'ONF. Ce qui, en soi, n'est pas une bonne nouvelle pour les forestiers de terrain que nous sommes, dans la mesure où c'est une nouvelle compétence qui nous échappera et qui écornera un peu plus la légitimité qui était la nôtre.

Les quelques communes qui avaient adopté les contrats d'appro auparavant vont voir leur tarif passer de 3 à 4 euros/m³ soit 33 % d'augmentation.

Enfin, il reste un peu moins d'un quart des communes qui adoptait déjà l'assistance auparavant et pour lesquelles le tarif de 4 euros correspond à une relative stabilité.

Au regard des coûts d'exploitation approchant les 20 euros/m³, ces 4 euros représentent 16% du coût total. En comparaison de la difficile et dangereuse prestation de débardage qui s'élève en moyenne à 6.5 euros/m³, la prestation ONF s'avère exorbitante.

Enfin, pourquoi une augmentation aussi brutale au bout de 10 ans alors qu'il eut été beaucoup plus pertinent de remonter les tarifs progressivement ?



Déploiement tardif

Alors que les communes ont pris leur décision de destination des coupes au cours du premier semestre 2014, le déploiement de cette nouvelle prestation intervient à la fin de l'été. Des communes qui ont, par exemple, choisi d'abandonner la vente en futaie affouagère ou la vente en bloc au profit du bois façonné vont se retrouver avec des coûts d'assistance qu'elles n'avaient pas jusqu'alors. Des coûts qui, pour le coup, vont peser très lourd.

Pour celles qui ne prenaient que la prestation cubage, il sera difficile de dégager des sommes multipliées par 2.6 par rapport à celles qui avaient été budgétées et qui plus est souvent par la municipalité précédente.

Lourdeur bureaucratique et délais intenable

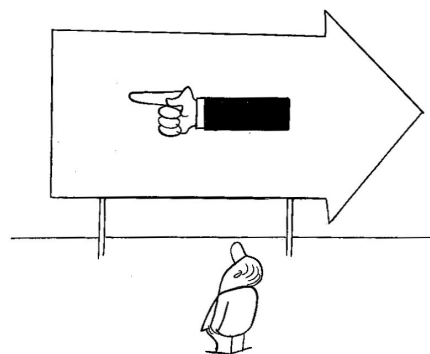
Le retard du déploiement est d'autant plus regrettable que la saisie des devis devra impérativement être réalisée dans l'usine à gaz GarganTeck. Autant dire que cela va retarder un peu plus leur édition et leur diffusion.

Si l'on ajoute à cela le fait que les AP, dans le cadre de l'assistance, seront tenus de récupérer les attestations d'immatriculation MSA et d'assurance responsabilité civile des ETF non à jour dans les fichiers ONF (la majorité des cas), de préparer et faire signer les contrats de bûcheronnage, les plans de prévention des risques, les fiches de chantier par toutes les parties, de préparer les déclarations de travaux (DT), les autorisations de voirie, les demandes d'arrêtés de circulation, de veiller le cas échéant à ce que l'ETF soit OK pour les DICT, autant dire que les exploitations ne pourront pas débiter à l'automne et que les premiers catalogues de vente de bois façonnés seront bien maigres.

Il faut ajouter à cela que le personnel n'a pas, à ce jour, été formé pour réaliser un « pack assistance » fiable et irréprochable. On vend un produit qui n'est pas encore maîtrisé.

Les AP en première ligne

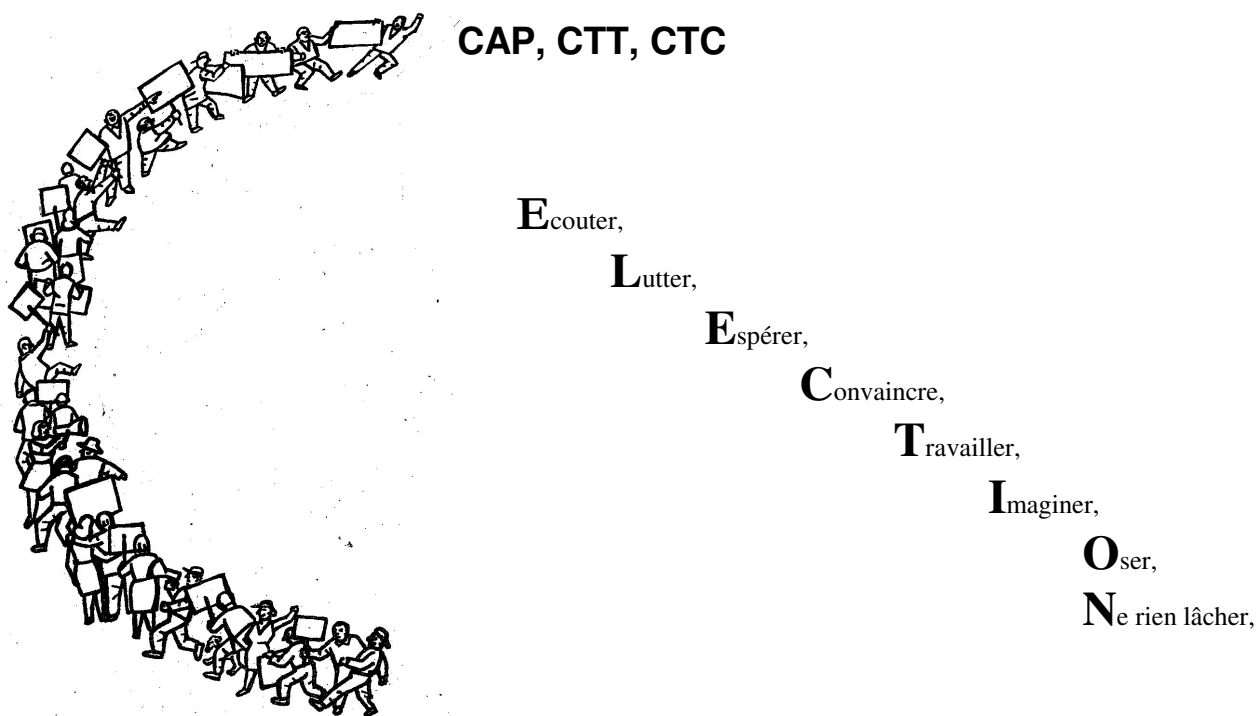
Quand on dit à un chef de service bois qu'il va être difficile de récupérer rapidement les devis dans les communes et que, par conséquent, le début des exploitations risque d'être retardé, la réponse fuse : « *Il faut leur mettre la pression afin qu'elles les signent au plus vite !* ». L'encadrement a décidé de changer les tarifs, de simplifier les prestations, de ne pas en informer clairement les communes en temps et en heure mise à part quelques réunions d'information animées ici et là dans l'urgence. Et comme d'habitude, l'homme de terrain sera chargé de faire « *le tampon* », d'aller au front et d'aller vite. Enfin, le « *conflit éthique* » mais aussi le surplus de travail auxquels risquent d'être confrontés les AP, ne semble pas l'effleurer.



Toute proportion gardée, le contexte et les conséquences n'étant pas les mêmes, cet amateurisme et cet autoritarisme borné rappellent l'attitude d'un certain commandement durant la Grande Guerre dont on connaît le résultat.

Ce n'est certainement pas en agissant de la sorte que la Direction atteindra son double objectif qui est, au travers de la nouvelle version d'ATDO, non seulement d'augmenter les recettes de l'Etablissement mais aussi de développer des contrats d'approvisionnement qui font tant débat.





SOLIDAIRES

Multi catégoriel, multicolore, ce sont les femmes et les hommes de notre syndicat qui en font sa richesse.

Il y a sûrement une multitude de raisons pour ne pas voter à ces élections. A quoi ça sert ?

Et puis des reproches à faire aux représentants syndicaux, beaucoup en ont ! Nous les entendons après chaque CAP, chaque réunion, chaque section, chaque jour ! Mais sur le fond !

Qui est présent au quotidien près des personnes aussi bien administratifs que techniques ?

Qui fait des propositions ?

Qui monte des actions ?

Qui s'approprie les dossiers et les défend dans les différentes instances ?

Qui affiche des critères clairs pour les promotions et se bat pour le déroulement de carrière de chacun ?

Qui ?

La réponse est inscrite sur **VOTRE BULLETIN DE VOTE SNUPFEN-Solidaires !**

Prendre le temps, son temps qui n'appartient à personne d'autre d'ailleurs ! Se poser, réfléchir quelques instants sur tout ce que l'on vient de vivre avec ces dernières réformes. Lever la tête pour regarder autour, au loin et **VOTER !**

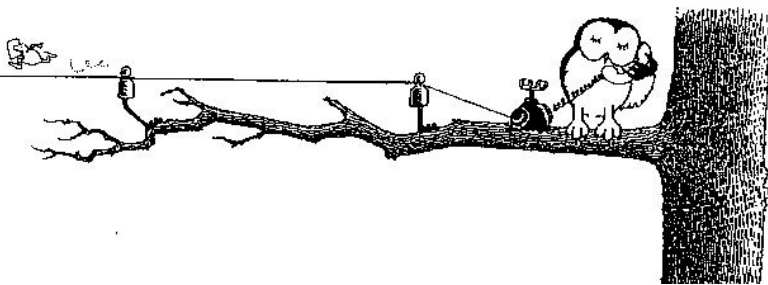
Une petite pierre jeté dans l'eau fait des ronds.

C'est les ronds que tout le monde regarde,

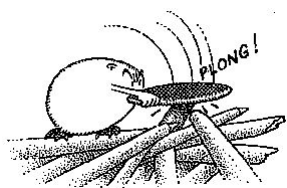
pas la pierre, qui elle a déjà coulé !

Voter, c'est faire des ronds !

EDIT0 de François LUKAS, l'UF n° 297 - Août 2014



Vacance de poste de DT : Les franc-comtois, héritiers de Proudhon et des LIP, ne sont pas opposés à une expérience autogestionnaire mais le DG annonce qu'un nouveau DT est désigné. Pour eux, le changement n'est donc pas pour maintenant.



Ecole élémentaire : lors d'une journée technique sur les cloisonnements, à l'issue de son introduction, le cadre chargé de l'animation de la journée pose une question déconcertante aux personnels présents : « *Est-il bien acquis pour tout le monde que le tassement des sols a un impact négatif sur le milieu forestier ?* ». A l'ONF, on est régulièrement pris pour un élève du primaire. Ne pas être ingénieur c'est en effet devenu un peu primaire, n'est-ce pas ?

La forêt figée de Tchernobyl : 28 ans après l'explosion nucléaire, des expérimentations scientifiques montrent que la radioactivité inhibe le travail de décomposition des bactéries, des champignons et des insectes et par la même la croissance des arbres. Dans les parties les plus contaminées, il ne pousse que de l'herbe et des buissons. Les feuilles mortes qui s'accumulent par endroits sur une épaisseur de 16 m (!) constituent une menace notamment en cas d'incendie. Les éléments radioactifs pouvant alors se propager.

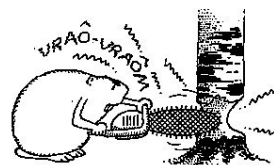
Verbatim de CTT : - « *le NAO des POT est-il payé par le PAM ?* » - « *Comment ?... Il faut remettre l'église au milieu du village !* » Ce sera plus clair pour tout le monde.

Iznogoud : à la question d'un journaliste qui lui demande si les communes envisagent de reprendre leur liberté et de se trouver un autre gestionnaire que l'ONF, Jacky Favret, président des COFOR répond sans hésitation : « *Oui, tout à fait.* » On en attendait pas moins de lui.

Pas sûr du sureau : Sortie en forêt avec les nouveaux membres d'un conseil municipal. Un chef d'UT interrogé sur le nom d'un arbrisseau répond : « *Je n'y connais rien, cela doit être du sureau* ». Tout le monde connaissant le sureau, ça a jeté un froid dans l'assistance...

Lâcheuse : Trop investie dans ton travail, trop humaine aussi peut-être pour rester à l'ONF, même si certains se souviennent d'un "savon" passé pour cause de procédures pas respectées, te voilà à présent dans le privé dans une boîte jurassienne. Pas rassurant pour notre entreprise de plus en plus sinistre; Bon vent tout de même Jeanne, et sans rancune.

Bûcheron, un métier: Difficile de trouver un bûcheron en Franche-Comté. Payé comme il y a 15 ans avec 43% de MSA et machine, essence, véhicule, assurance à payer... Le délai de paiement par l'Etat est passé de 30 à 45 jours mais notre fonctionnement interne peut le faire passer à 50, 60, 70 jours. Espérons seulement qu'ils a d'autres clients socialement plus responsable que l'ONF.



🌲 **Opaque** : Il paraît que les réseaux naturalistes coûtent chers à l'ONF. L'Etat reconnaît pourtant leur qualité en leur attribuant autorisations et missions diverses. La Direction Environnement (DERN) de l'ONF verse 550€ par jour de mission dans la région. Partout en France son nom apparaît dans les résultats financiers des agences et parfois des UT. En FC ça reste compilé au seul niveau DT. Quand dans une UT, 3 agents accumulent 130 jours de réseaux, faites le compte. Seul le bois compte, l'environnement, lui, n'a pas de prix....

🌲 **Une sobriété toute Franc-comtoise**: 10 ou 15 ans après les Lorrains ou la Alsaciens, les téléphones portables arrivent en Franche-Comté. Tout aussi en retard, les formations de secourisme au travail. C'est bien connu, notre région est sans danger et dans les UT sinistrées où ne restent que deux agents, les risques limités.

🌲 **Exemple à ne pas suivre** : En 2012 le Brésil assouplit son Code Forestier. Un an plus tard les satellites d'observation constatent une hausse de la déforestation de 30%.



🌲 **Grèce** : Le ministre de l'environnement lui même veut faire voter une loi autorisant la construction dans les zones forestières. Rien de plus simple; la loi sur les forêts s'articulant avec celles du littoral, on déclassifie les zones Natura 2000 censées inconstructibles et on autorise la construction sur le littoral. Et entre les deux, on vend les plages.

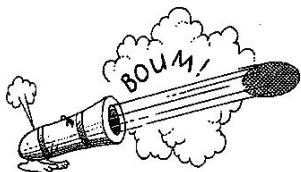
🌲 **Irlande** : les forêts appartenant au domaine public sont vendues à des fonds de pension. Près de Corfou en Grèce, elles sont également achetées par des fonds de pension américains. Alors que l'Espagne vend 1/4 de son espace naturel, le parc public de Barcelone, le parc Güell, est désormais payant.

🌲 **En Castille-la-Manche** : c'est le parti populaire qui veut transformer des forêts du domaine public en réserves privées de chasse ... afin d'en faciliter la vente.

🌲 **MDR** : Au cours de discussions sérieuses il y a eu néanmoins un festival de boutades lors du CTT du 23/09, de la part des organisations syndicales, mais aussi de la direction. La meilleure est venue de la DRH : « Vous pouvez compter sur moi pour être le gardien du temple en matière de respect des règles. » Cette blague, bien que bonne, fût par contre tout à fait involontaire.

🌲 **Le DT nouveau est (presque) arrivé** : Pendant le CTT la direction nous a annoncé sans vraiment le dire le nom du nouveau DT, la nouvelle n'étant pas encore officielle. « Son nom commence par K et se termine par I » C'est KI ?

🌲 **Poste vacant non libre**: Un lauréat du concours externe s'est vu répondre par un DA que le poste qu'il visait était "réservé", sous-entendu à un lauréat du concours 3ème voie. Manque de pot : il habite actuellement sur le triage et est originaire du coin. Discipliné, il ne l'inscrit pas dans sa liste de vœux et est nommé en Haute-Marne. Tandis que le lauréat nommé sur le poste en question est issu comme lui du concours externe, mais vient de ... l'Hérault.



🌲 **BOUM-BOUM** : Autant la manif Franc-comtoise a été bucolique, autant celle de Paris fut à pleurer. Lacrymogène dans le nez, bousculade, les Robocop bottés et casqués nous ont donnés la mesure de la qualité tant recherchée du dialogue social à l'ONF.

UNE GREVE ET DES REVES

Véhiculés par les tramways flambants neufs de Besançon, les forestiers convergent vers le parc Chamars le jeudi 25 septembre au matin.

Accueillis en musique par les "Poules et poux laids" ils feront un tour de ville avant de se rendre à la Préfecture. Ils seront rejoints , oh surprise, par le DT par intérim et la DRH. Un peu plus tard, autre surprise, à l'ombre des platanes, d'étranges créatures leur raconteront des histoires ...

La fée verte : « Beaucoup de gens pensent que les arbres sont immobiles, ne voyagent pas.

Ah, bien sûr une fois installé là !

Sauf la nuit de Noël, vous savez ? (à l'adresse du public)

Le troll : Tu sais, sauf les plus petits, plus personne ne croit à cela aujourd'hui !

La fée verte : Ah, c'est dommage – oui mais avant d'être installé, tiens celui-là. » (en montrant le platane) Vous savez d'où ils viennent ses ancêtres ? Son grand-père s'appelait "platanusorientalis" . Ce sont les grecs qui l'ont ramené de Crète, et ensuite ce sont les Romains qui l'ont introduit en Italie vers 390 av JC . On sait même le nom de celui qui l'a ramené en France, c'est Pierre BELON.

Le lutin : Et la grand-mère ? Madame Platanusoccidentalis.

Vous savez d'où elle vient ? (à l'adresse du public).

C'est John Tradescant

Le gnome : C'est John Travolta !

Le lutin : Non, Tradescant, c'est un pépiniériste anglais qui l'a ramené des Etats Unis en 1636. C'était pas gagné parce que les ancêtres de la mère avaient failli disparaître au refroidissement planétaire à l'ère secondaire. Pendant cette époque les ancêtres du papa sont restés calfeutrés à l'est de la méditerranée, ils risquaient pas de rencontrer les cousins américains.

Le gnome traverse la scène en fredonnant fort la marche nuptiale.

La fée verte : Le mariage a eu lieu dans le jardin botanique de l'université d'Utrecht. Oh bien sûr le rejeton qui naquit aurait pu être stérile. Mais non, tout à bien marché. Cet enfant de l'amour, de l'Amérique et de l'Anatolie fit la fierté des directeurs de jardins botaniques qui l'appelèrent « Acerifolia ». Mais là, encore on n'est pas rendu. C'est le grand naturaliste Buffon, notre voisin bourguignon, qui le ramena en France vers 1750.

Alors après cela si vous pensez toujours que les arbres ne voyagent pas !

Le lutin se tournant vers la fée verte : Ils se disent, ah! D'accord pour le platane, mais pour les autres arbres cela ne marche pas ; et bien je vais vous dire, vous vous trompez.

Pour le chêne, c'est à la fois plus simple et plus merveilleux.

Pas de Buffon, pas de Johntradescant

Le gnome désorienté : Qui c'est le bouffon, c'est Travolta ?

Le lutin : Allez allez, c'est un joli oiseau a trois plumes bleues sur l'aile qui fait le travail. Vous savez comment il s'appelle?

Le Geai des Chênes, en ce moment dans les forêts il promène et il plante les gros et lourds enfants du chêne qui sans lui mourraient à ses pieds. Il en transporte pas 10, pas 100 mais 3 à 5 000, sans lui pas de chênaie.

Le troll : Tout n'est pas toujours aussi merveilleux dans la vie des arbres. Revenons à notre platane voyageur. Il est victime d'un champignon tueur qui s'appelle "cerastocistysplatani" champignon microscopique et redoutable. Aux Etats Unis il parasite les platanes sans les tuer, mais depuis qu'il a débarqué à Marseille en 1945 dans les caisses en platane de l'armée américaine, il tue les Acerifolia, nos platanes. Cependant l'espoir est permis. Le service forestier de l'état du Mississipi a trouvé des descendants d'Occidentalis résistants qui ont permis après le croisement avec les descendants d'Orientalis d'obtenir le platanor, qui lui, résiste au champignon....»



Puis surgit un professeur Cossinus quelque peu lunaire:

« Le temps des arbres n'est pas celui des hommes, il le contient.

Des arbres vous pouvez en user pour votre bien-être et notre utilité, laissons ce qui reste à l'abri de notre avidité.

La fabrique de vies multiples que favorisent les arbres en peuplements, rend d'irremplaçables services. Ils sont la clé de l'écosystème terrestre, la source et l'abri de sa diversité. Un bien commun, multiservice, multiplicateur de vivantes combinaisons. En intervenant sur ce tissu complexe les forestiers sont situés à la croisée des chemins, leurs choix d'aujourd'hui concernent pour de longues années l'ensemble de la société.

Voici ce que nos collègues suisses en disent :

« Comme dans toute activité créatrice authentique, le sylviculteur tire parti de l'équilibre de l'environnement naturel pour réaliser un nouvel équilibre à visage humain. Son passage s'inscrit dans les grands cycles de la nature faits de patientes constructions et d'inexorables destructions, de vie et de mort, de douceur et de violence, de logique et de contradiction, d'élégance et de disgrâce, de lenteurs et d'accélération, de conquêtes et d'abandons, d'économie et de gaspillage... »

Comment mieux dire. Ou qu'ils soient dans le monde, contre vents, tempêtes et inondations, les forestiers ont à défendre le temps long des forêts contre toutes les impatiences du moment, malgré les vicissitudes d'un climat qui se détraque et les avanies d'une économie qui craque, les pieds dans l'humus, ils font face. Rappelons-nous, la graphiose de l'orme, maladie proche de celle du platane justement, qui a rayé cette essence du paysage. En ce temps-là déjà des forestiers étaient de trop. Ça continue avec le chalaras, qui à présent s'en prend au frêne, il succède au bostryche qui continue à repousser la présence de l'épicéa en altitude et en latitude.

Au chevet des forêts, le sévère élagage de la foresterie continue lui aussi. Nous étions 15 000 en 2000, 9000 en 2014 et encore 700 de moins en 2016.

Le chœur : BERCY N'EN VEUT PLUS, BERCY NOUS TUE !

Le gnome : Et la gestion des forêts ?

La fée verte (Carabosse?): Que les communes s'en débrouillent !

Le gnome : Le long terme, les paysages, la biodiversité ?

La fée verte : Pas de temps à perdre à ces futilités !

Le gnome. Les forêts transforment pourtant tous les ans sur un hectare 7 tonnes de CO₂ en 5 tonnes d'O₂ ?

La fée verte : Rien à fiche, par ici la lignine et place aux nouveaux petits marquis de province !

Le chœur : BERCY N'EN VEUT PLUS, BERCY NOUS TUE !

Quelques forestiers mutins en réponse:

Nous voilà dans la rue alors que c'est dans les bois que nous devrions mettre nos pas. Plus nombreux, plus attentifs aux milieux naturels et aux forêts...et plus heureux car l'harmonie d'une forêt se mesure aussi au plaisir qu'ont les forestiers à pratiquer la sylviculture.



UN MONDE DU TRAVAIL QUI SE DESHUMANISE

On ne compte plus les entreprises où la recherche de la productivité et le contrôle sont poussés à l'extrême réduisant l'être humain à un robot ou le stigmatisant au point de lui mettre une pression morale insoutenable. Exemple de deux entreprises en pleine croissance et dont les conditions de travail dégradées et dégradantes menacent de gagner du terrain dans un monde professionnel fragilisé.

Dans la jungle « Amazon(ienne) »

L'enquête réalisée en 2012 par un journaliste, Jean-Baptiste Malet, en tant qu'intérimaire au sein de l'univers clôt de l'entreprise Amazon soulève le voile sur des pratiques surréalistes et pourtant bien réelles. Recruté à l'approche des fêtes de Noël dans l'équipe de nuit d'un entrepôt logistique du géant du commerce en ligne, « l'enquêteur » sera chargé d'extraire de leurs cellules, des milliers de produits culturels amassés sur des kilomètres de rayonnage, marchandises qu'il enverra se faire emballer à la chaîne par un « packeur » assigné à cette tâche.



Chaque nuit, il va ainsi courir un semi-marathon et sera incité à améliorer sa performance, de battre son record par des contremaîtres planqués derrière des écrans : ils calculent en temps réel la cadence de chacun des mouvements des ouvriers, produisent du ratio et harangent dès qu'un fléchissement est enregistré.

Dans cet univers stakhanoviste, épuisant (plus de 42 heures/semaine en période de pointe) où la délation est encouragée, où l'on se tutoie allègrement tout en utilisant la novlangue de l'entreprise, l'être humain est réduit à une machine.

Après avoir lu le livre de JB Malet, « *En Amazonie : infiltré dans le meilleur des mondes* », la librairie en ligne n'a plus rien de virtuel et l'acheteur ne pourra plus dire qu'il ignorait tout de la condition faite aux « amazoniens ».

Diviser pour mieux régner

Dans un centre d'appels spécialisé dans le service après-vente, regroupant une trentaine de salariés, sujets à de nombreux arrêts de travail et à des tentatives de suicide, un appel sur quatre, sous couvert de SAV, doit aboutir à une vente, chaque téléconseiller étant classé en fonction de sa capacité à faire du produit. L'enquête réalisée par Duarte Rolo, psychologue du Cnam sollicité par les délégués du personnel indique qu'un climat anxigène s'est installé, qui se cristallise autour de deux groupes : les « glandeurs », qui se veulent d'abord au service du client, et les « fourgueurs », prêts à tout pour atteindre l'objectif assigné. Pour le psychologue « *la création de clans et d'ennemis a une fonction psychique. On transforme les problèmes en conflit de personnes.* »

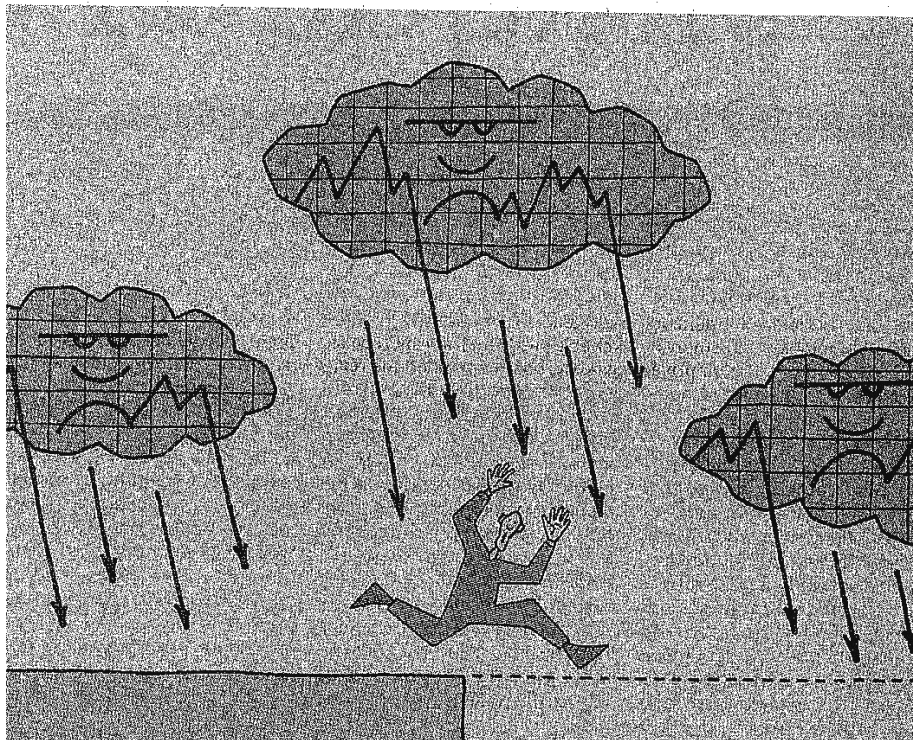


Pour que les salariés tiennent, mais surtout qu'ils améliorent leur productivité, l'encadrement a mis en place différents jeux et récompenses : possibilité de jouer sur une console pendant son temps de travail, de lancer un ballon de basket dans un panier quand on a réalisé une vente, ou de recevoir une pièce d'un puzzle, le premier qui aura terminé son puzzle recevant un prix... On invite les salariés à se comporter comme des enfants.

« En sollicitant leur docilité, on fait barrage à la pensée et on désamorce toute possibilité de débat collectif sur ce que l'on fait » explique le psychologue. « Ceux qui n'y participent pas sont étiquetés négatifs. Leur non-collaboration est notée dans leur fiche d'évaluation. »

Bienvenue dans un monde de brutes, un univers cauchemardesque, dans « une organisation du travail pensée pour des êtres humains qui n'existent que dans la tête des gestionnaires ! » comme le déclare le Dr Christophe Dejours, psychiatre, lui aussi au Cnam.
Des gestionnaires qui ont perdu tout sens moral, toute humanité...

A l'ONF le climat social est dégradé, l'organisation du travail pathogène. Même si la situation n'atteint pas ce niveau de gravité, attention au développement du management par objectif, aux primes au mérite, au cloisonnement des services, aux conflits éthiques qui isolent et fragilisent.



DEPUIS SI LONGTEMPS

« Il y avait un jardin qu'on appelait la terre » vous souvenez-vous de cette chanson de Georges Moustaki ? Visionnaire ce Georges, un rien mélancolique, un peu écolo dans l'âme, à un moment où le vert n'est encore qu'une couleur.

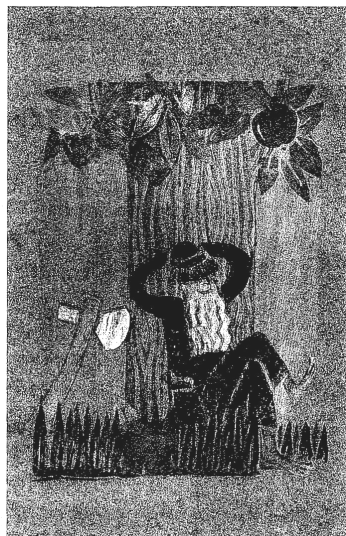
Depuis si longtemps résonnent ces voix différentes, à contre courant, dénonçant ces menaces qui pèsent sur notre terre, le pillage de ses ressources et les abus des profiteurs. En 1592 Louis GOLLUT (1) décrit nos forêt comtoises comme étant le troisième grenier de Bourgogne. Et continue ainsi : « mais ces commodités sont quelquefois amoindries par la trop grande cupidité de quelques seigneurs, qui pour fournir à leurs forges à fer, ou pour avoir des subjects et des cences, font abattre et raser ces belles verdure, ces greniers et ces défenses de paix ».

L'auteur continue en nous donnant une leçon d'écologie un rien savoureuse sur l'importance de la forêt dans le cycle de l'eau menacé par tant de montagnes essartées, découvertes et rasées.

Deux siècles plus tard, en 1778, le chevalier de GRIGNION nous dira « qu'il faut vouloir fortement prendre les mesures les plus réfléchies, faire observer avec rigueur les lois forestières, y employer des hommes consommés, fermes et intègres, et repousser les cris tumultueux du préjugé, de l'ignorance et de la cupidité (2)

Et puis il faudrait parler de VAUBAN parcourant la France en tous sens, il se désole de l'état des forêts et crée le premier ITTS itinéraire technique sylvicole (3), de Louis de Froidour qui fait paraître un livre intitulé : Les instructions pour les ventes des bois du roi en 1668 (4)

De Georges FABRE qui pendant 35 ans reboisa 10 000 hectares de terres dans les Cévennes en replantant des essences adaptées au terrain....



Depuis si longtemps, ces gestionnaires, visionnaires d'une forêt à sauvegarder, nous ouvrent la voie : indignez-vous, indignez-vous contre ces pilleurs de notre bien commun notre forêt, qui n'a pas besoin de ces marchands adeptes du dérèglement mercantile. Ah ! si seulement il n'y avait pas le Régime Forestier, cette spécificité bien française ! C'est une aberration pour les adeptes du tout marchandable. Ils voudraient détricoter ce maillage territorial ONF trop contraignant. Dans notre région où la forêt représente 40% du territoire, cela pourrait aiguïser bien des appétits. Mais, rassurez-vous, il n'est plus question de rétablir la paisson des porcs, non, on fera, et pas partout, la moisson des boues. Pas question non plus de remettre les charbonniers dans nos bois sauf pour le folklore, mais certainement on trouvera des poches de gaz de schistes à exploiter et de l'emploi pour les schister. Non Bill, pas les schlitter, les schister, non, c'est pas l'heure de l'apéro !

Depuis si longtemps, on évalue les ressources de nos forêts pour approvisionner telle ou telle structure industrielle. En 1538 déjà Claude NICOT lieutenant général de la Gruerie de Comté est mandaté par le parlement de Dole pour visiter les forêts du Comté de Bourgogne afin d'estimer les ressources en bois de feu disponibles pour les Salines de Salin. Plus tard au XVIII^e siècle, les maîtres de forges, verriers, tuiliers et chauxfourniers laisseront les forêts ruinées et de nombreux conflits avec la maîtrise des Eaux et Forêts et les habitants usagers et affouagistes.

Aujourd'hui, on estime toujours la ressource pour doubler la chaufferie bois de Besançon à 40 000 tonnes/an en décembre 2014, le Co-générateur biomasse de Novillard 190 000 tonnes/an à partir de décembre 2016 alors que Boisylvi à Cosne sur Loire 120 000 t/an a démarré fin 2013. Bien d'autres projets plus modestes devraient voir le jour dans notre région.

Depuis si longtemps, le drame de notre forêt vient comme le dit Louis BADRE (5) de ce que « depuis 500 ans nos besoins ont toujours dépassé ce qu'elle pouvait produire et qu'ils varient à un rythme auquel elle est incapable de s'adapter ».

Heureusement, la grande réformation de Colbert malgré tant de difficultés, ainsi que les efforts des forestiers du XIX^e avec l'enrichissement des taillis simple, l'ont sortie de sa pauvreté. Nos anciens nous ont transmis ces peuplements qui risquent de fondre comme les glaciers alpins. A leur époque succède le produire plus pour préserver mieux. Quel mépris pour ceux qui nous ont transmis ce bien, mais il est vrai que l'excès de CO2 multiplie la croissance de nos chères essences. Combien de temps faudra-t-il pour rendre caduques tous ces efforts ? Sans personne pour s'indigner, la belle dame risque de se trouver fort dépourvu quand la bise sera venue.



— L'avenir avec un grand X.

1 : Louis GOLLUT - Mémoires historiques de la république Séquinoise et des princes de la Franche-Comté de Bourgogne

2 : Georges PLAISANCE - Revue forestière Française 1963 Tensions, oppositions, hésitations et contradictions dans les forêts feuillues comtoises

3 : Let Col Eugène-Auguste-Albert de ROCHAS d'AIGLUN-VAUBAN. Sa famille et ses écrits, ses « oisivetés » et sa correspondance

4 : Michel BARTOL I- Plongée dans les archives forestières toulousaines du XVII^e siècle Colloque Histrafort 2012

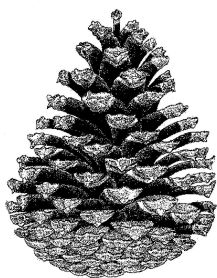
5 : Louis BADRE - Histoire de la forêt française aux éditions Arthaud

INEPUISABLE PIN DES LANDES

Omniprésent le long du littoral aquitain et dans les terres, le pin maritime contient non seulement les dunes de sable, mais offre également l'été, une ombre bienfaisante. De plus, sa résine dégage, sous l'effet de la chaleur, une odeur agréable. Dépaysement garanti pour un franc-comtois qui n'imaginait pas, avant de se rendre dans le grand massif landais, que le pin avait joué un rôle important durant la Grande Guerre, dont on célèbre le centenaire cette année, et qu'aujourd'hui le gemmage, pourtant abandonné depuis plusieurs décennies, pouvait offrir à nouveau des perspectives d'avenir.

Arbre à tout faire durant la Grande Guerre ⁽¹⁾

Pour les tranchées bien sûr, mais aussi pour le chauffage, les traverses de chemin de fer, les poteaux télégraphiques et pour fabriquer des fusils et des avions, les pins, entre autres essences, vont fournir, il y a tout juste un siècle au moment de la première guerre mondiale, une matière première abondante, facilement mobilisable et transportable.



Ce que l'on sait moins c'est que leur récolte sera assurée par des bûcherons canadiens venus spécialement en France. Constituant le Corps Forestier Canadien (CFC), ces soldats auront été formés dès 1916 sur proposition d'un grand propriétaire forestier également colonel et auront été répartis dans trois régiments (11 000 hommes en tout dont une grande majorité a moins de 30 ans, dispersés dans plusieurs régions de France). A moitié francophones, il s'intégreront bien à la population locale.

Pour assurer le debardage et le transport du bois vers les scieries itinérantes, les jeunes viendront avec 75 lourds Suffolk ramenés lors de leur transit du Canada via l'Angleterre, augmentés d'une trentaine de perchons français.

Pendant deux ans d'avril 1917 à avril 1919, ils abattront, tailleront 70 % du bois utilisé par les Alliés.

Une trentaine de jeunes seront victimes d'accidents du travail, de méningite, et surtout de l'implacable grippe espagnole.

Ils sont un peu les oubliés de l'Histoire n'ayant pas été sur le front.

La résine de pin pourrait couler à nouveau en Gironde ⁽²⁾

Jusque dans les années 60, la récolte de résine de pin par gemmage était la principale activité forestière et industrielle en Aquitaine. A ce moment là, près de 30 000 gemmeurs vivaient de cette activité. Mais l'extraction manuelle nécessitait beaucoup de main-d'œuvre et s'avérait trop coûteuse. Depuis, les industriels français importent la résine de Chine ou du Brésil.

La colophane et l'essence de térébenthine, principaux composants chimiques de la résine, entrent dans la composition de produits de beauté, de solvants pour peintures et vernis, de savons et chewing-gums.

Si la résine naturelle locale présente des qualités indéniables, il est indispensable d'en améliorer sa récolte pour la rendre compétitive. C'est ce que tente de réaliser depuis deux ans un industriel aquitain, Olivier Segouin, directeur de l'agence Domaines et Patrimoines avec un nouveau procédé de gemmage qu'il a breveté en s'inspirant du procédé de « *gemmage en vase clos* » mis au point par un ancien gemmeur passionné Claude Courau.

Avec ce procédé, tout est dimensionné pour que la résine tombe directement dans un flacon évitant ainsi les tanins et impuretés. Au lieu de la résine jaune récoltée avant qui coulait le long du tronc, on obtient aujourd'hui une résine blanche.

L'expérimentation mise en place concerne 20 000 pins suivis par une vingtaine de gemmeurs.

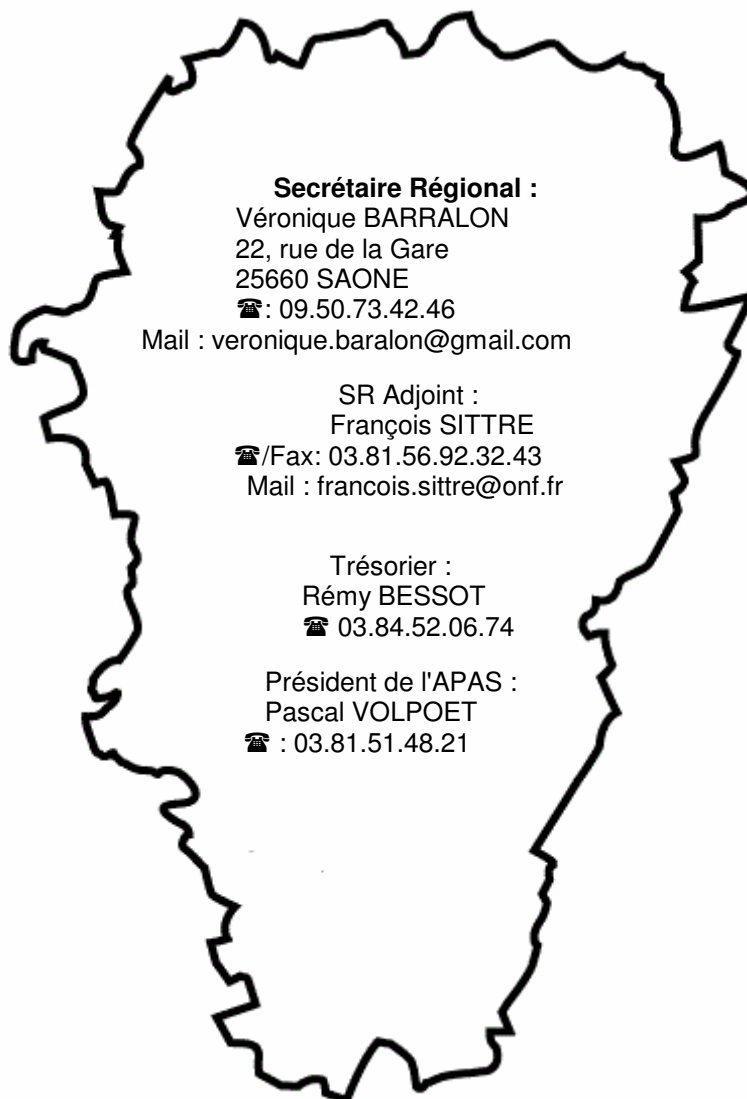
L'industriel, qui attend la fin de la construction d'une usine de raffinage, veut proposer un produit haut de gamme, de qualité constante, en quantité limitée. Il aimerait bien ainsi substituer certaines résines plastiques par la résine naturelle. D'autre part, plus chère que les résines importées, la résine locale devra bénéficier de nouveaux débouchés. Qui restent à trouver...

De leur côté, les collègues forestiers aquitains interrogés, alertés par des déconvenues de propriétaires forestiers privés et de communes propriétaires et persuadés qu'un fonds de pension se cache derrière cet industriel, sont très sceptiques quant au succès à long terme de cette activité. Ce qu'ils déplorent, le gemmage assurant, outre une activité économique précieuse, une qualité de bois scié (lambris, parquets et meubles sans coulures de résine) supérieure à celle de pins non gemmés. Ou quand la blessure de l'écorce apporte une plus-value. Etonnant, non ?



(1) Extrait d'un article du quotidien Sud-Ouest du 14/07/14
(2) Extrait d'un article du quotidien Libération du 14/07/14

LE SNUPFEN Solidaires EN FRANCHE-COMTE



Secrétaire Régional :
Véronique BARRALON
22, rue de la Gare
25660 SAONE
☎ : 09.50.73.42.46
Mail : veronique.baralon@gmail.com

SR Adjoint :
François SITTRE
☎/Fax: 03.81.56.92.32.43
Mail : francois.sittre@onf.fr

Trésorier :
Rémy BESSOT
☎ 03.84.52.06.74

Président de l'APAS :
Pascal VOLPOET
☎ : 03.81.51.48.21

Secrétaire de l'Agence du DOUBS :
Véronique BARRALON (☎ : 03.81.65.08.83)

Secrétaire de l'Agence de LONS LE SAUNIER :
Alain DELACROIX (☎ : 03.84.73.21.99)

Secrétaire de l'Agence de VESOUL :
Michel MAGUIN (☎: 03.84.49.24.76)

Secrétaire de l'Agence NORD-FRANCHE-COMTE
François SITTRE (☎ 03.81.92.32.43)

COTISATIONS 2014

GRADE	Cotisation annuelle	Cotisation restante après déduction des 66 %	Coût mensuel après déduction des 66 %
❖ Adjoint Administratif	132 €	44.88 €	3.74 €
❖ Chef de District Forestier (P, 1, 2)			
❖ Adjoint Administratif 2ème Classe	144 €	48.96 €	4.08 €
❖ Adjoint Administratif 1ère Classe	156 €	53.04 €	4.42 €
❖ Technicien Opérationnel	168 €	57.12 €	4.76 €
❖ Technicien Opérationnel Principal			
❖ Secrétaire Administratif Classe Normale	180 €	61.20 €	5.10 €
❖ Technicien Supérieur Forestier	192 €	65.28 €	5.44 €
❖ Secrétaire Administratif de Classe Supérieure	204 €	69.36 €	5.78 €
❖ Secrétaire Administratif de Classe Exceptionnelle			
❖ Technicien Principal Forestier	216 €	73.44 €	6.12 €
❖ Chef Technicien Forestier	228 €	77.52 €	6.46 €
❖ Cadre Technique			
❖ Attaché Administratif	264 €	89.76 €	7.48 €
❖ IAE	276 €	93.84 €	7.82 €
❖ Attaché Administratif Principal	300 €	102.00 €	8.50 €
❖ IDAE	336 €	114.24 €	9.52 €
❖ IGREF	348 €	118.32 €	9.86 €
❖ IGREFC	420 €	142.80 €	11.90 €

- le montant de la cotisation due par un stagiaire (lors d'une première prise de poste à l'ONF), est équivalente à **50 % du montant** de la cotisation de son grade
- pour les adhérents relevant du droit privé, la cotisation est égale à **0,75 % du salaire net**
- la cotisation des adhérents à temps partiel est égale à la cotisation du grade x % du temps travaillé
- les adhérents retraités payent **50 % de la cotisation** de leur dernier grade
- les cotisations syndicales sont déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de **66 % du montant total**

BULLETIN D'ADHESION SNUPFEN

NOM.....Prénom.....

Date de naissance Grade

Adresse.....

Tél :.....fax :.....mail :.....

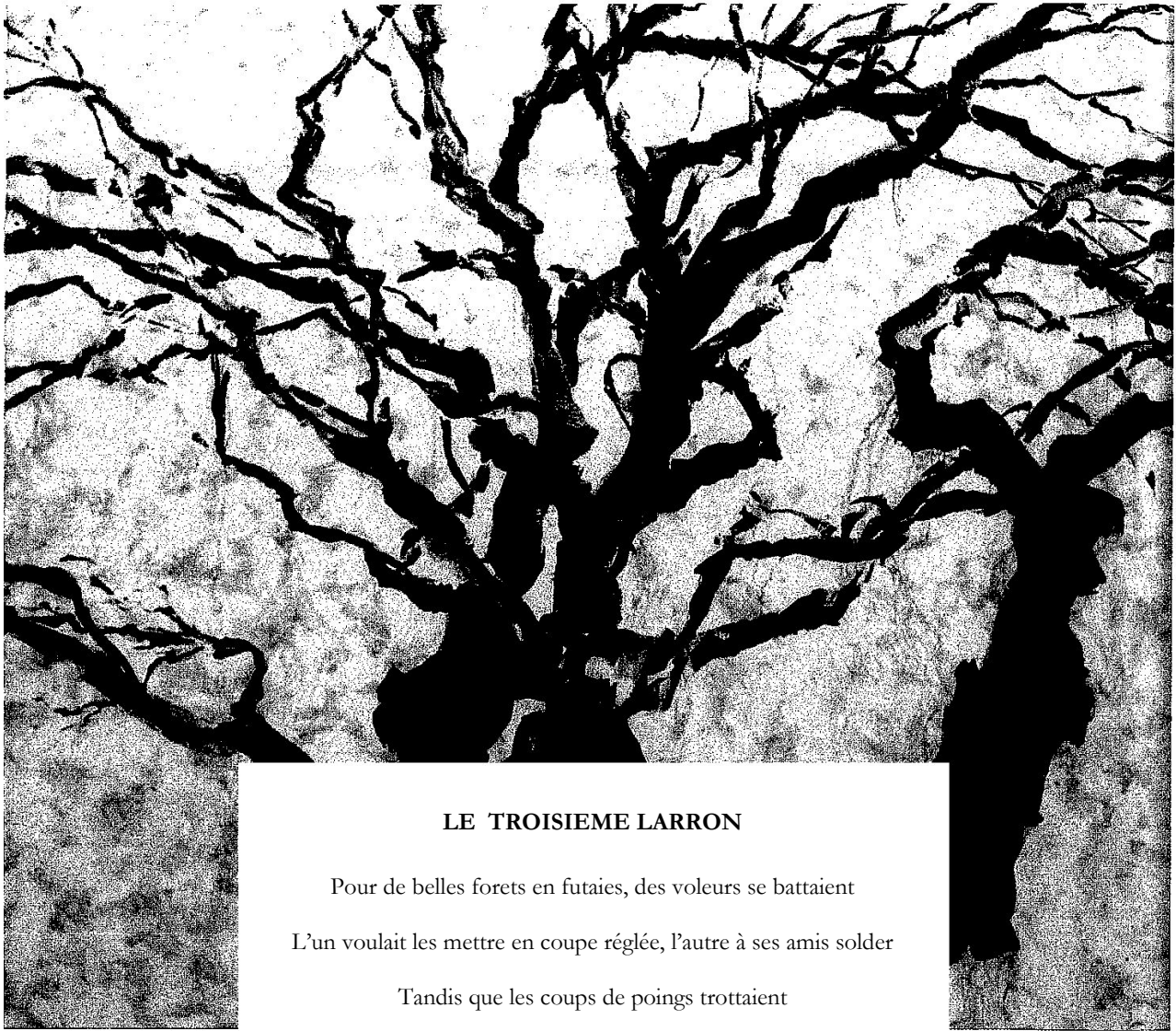
Le Signature

**Bulletin à envoyer à : Rémy BESSOT - 14 rue Jean de la
Fontaine - 39300 CHAMPAGNOLE -
☎ : 03.84.52.06.74**

Contactez-le pour obtenir un imprimé de prélèvement automatique

ATTENTION : l'adhésion n'est effective qu'après le versement de la cotisation ou signature de l'autorisation de PAC(prélèvement automatique de cotisation) auprès du trésorier régional (n'oubliez pas de joindre alors un RIB ou un RIP)

*Ils n'étaient que quelques uns, ils furent foule soudain, ceci est de tous les temps.
Paul Eluard*



LE TROISIEME LARRON

Pour de belles forets en futaies, des voleurs se battaient
L'un voulait les mettre en coupe réglée, l'autre à ses amis solder
Tandis que les coups de poings trottaient
Et que nos champions à se défendre songeaient
Survint un 3^{ème} larron , qui prestement les fit marrons
Le forestier il est vrai , souvent est un pauvre de province
Et les voleurs d'habitude , sont tel ou tel prince
Le nouveau venu pourtant , chose singulière ,avait de transparentes manières
Bardé d'assurances mais d'un crédit douteux
entortilla nos deux larrons , c'était un fond de pensions
Se croyant avisé, Le Foll, belle tête mais de cervelle point
par une pernicieuse adresse et une langue traîtresse
Laissa filer belles futailles ,et à tous fit perdre la bataille.